

**Christophe GEOURJON**

Métropole de Lyon  
Président du groupe « UDI et apparentés »  
20 Rue du Lac  
69 399 Lyon cedex 03

**Madame Elisabeth BORNE**

Ministre auprès du ministre d'État, ministre de  
la Transition écologique et solidaire, chargée  
des Transports  
Hôtel Le Play  
40, rue du Bac  
75007 Paris

Lyon, le 27 mars 2018

**Objet :** Les mobilités, les déplacements exigent un travail partenarial Région/Métropole

Madame la Ministre,

**Les déplacements constituent un enjeu majeur pour l'ensemble de nos concitoyens.** Aujourd'hui, les enjeux de la mobilité sont nombreux : déplacements, santé publique, partage de l'espace public, qualité de vie, organisation du travail, développement économique, attractivité du territoire, solidarité, urbanisme... **Les mobilités sont au cœur du projet politique de nos collectivités locales.**

Dans le même temps, force est de constater que **le « millefeuille administratif » français est un frein à l'action commune.** Chaque collectivité veut agir pour son propre intérêt, tout en souhaitant que d'autres collectivités, ou l'état, payent la facture...

Pour prendre l'exemple de la **Métropole de Lyon, nous avons sur notre territoire 35 gares desservies par le réseau TER Auvergne-Rhône-Alpes.** Ces infrastructures constituent un réseau suffisamment dense pour proposer un **Réseau Express Métropolitain (REM), qui aurait pour ambition d'être un véritable RER à la Lyonnaise.** La mise en place de ce REM ne peut être réalisée que par un **copilotage et des investissements communs Région/Métropole.**

Cette évolution est la seule solution pour mieux **optimiser les investissements déjà effectués** tout en offrant **un service de mobilité performant** à l'échelle du territoire métropolitain.

Localement, la mise en place d'un REM faciliterait la mise en œuvre du déclassement de la portion urbaine de l'axe A6/7, serait une alternative à la réalisation de l'A45 et permettrait de réduire le trafic de transit sur les autoroutes A42 et A43.

**Aussi, il m'apparaît essentiel que la future Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) mette en place des syndicats mixtes, associant la Région et la Métropole, ayant pour mission de développer des services REM sur le territoire des métropoles.** . Ces syndicats pourraient être élargis, dans un 2<sup>ème</sup> temps, sur la base du volontariat, aux agglomérations de l'aire urbaine métropolitaine.

**Sur l'aire urbaine Lyonnaise un tel syndicat existe, il s'agit du Syndicat Mixte de transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML), qui ne s'est pas saisi d'un tel projet par manque de volonté politique partagée de ses membres.**

**L'enjeu de coopération entre les Régions et les Métropoles est majeur, au regard des défis qui attendent les territoires en matière de mobilité et de transition environnementale.**

En souhaitant que notre proposition retienne votre attention.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en mes respectueuses salutations.



Christophe Geourjon  
Président du groupe « UDI et apparentés »

**Copies :**

- Président de la Métropole de Lyon
- Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes